

La France enregistre la meilleure performance environnementale des pays du G8 : Analyse faite à partir du rapport 2012 du Center for Environmental Law and Policy de l'Université de Yale (Columbia, USA).

Par Houlé Djonkamla (mai 2013)

En 2012, le Center for Environmental Law and Policy de l'Université de Yale (Columbia-USA), en collaboration avec le forum économique mondial et le centre européen de recherche basé à ISPRA (Italy), publie le rapport sur l'indice de la performance environnementale¹. L'étude part du fait que, 20 ans après le sommet de la terre de Rio 1992, les Etats du monde se sont efforcés de démontrer leurs performances environnementales à travers des données quantitatives, relatives à la maîtrise de leurs politiques de contrôle de pollution, ou à travers des défis relevés dans le cadre de leurs politiques de gestion des ressources naturelles.

L'indice de la performance environnementale est la version corrigée des 2000 critères de la soutenabilité environnementale² qui fut la première réponse conçue pour mesurer la performance environnementale. Le rapport 2012³, que nous examinons pour apprécier la performance environnementale de la France d'après des scientifiques de l'université américaine de Yale, est le septième depuis le lancement du projet de mesure de la performance environnementale.

L'indice sur la performance environnementale classe les pays à travers 22 indicateurs de performance, relative à 10 catégories des politiques concernant à la fois l'environnement lié à la santé publique et la vitalité de l'écosystème. La méthodologie utilisée permet de comparer les pays et facilite la mise en exergue de la performance globale d'une communauté, à travers la mise en œuvre de ses propres objectifs environnementaux.

L'indice de la performance environnementale 2012, qui a concerné 132 pays, dont la France, a été effectué comme nous l'avons dit sur la base de 22 indicateurs regroupés à travers les dix politiques suivantes :

- la santé environnementale ;
- l'eau (ses effets sur la santé humaine) ;
- la pollution atmosphérique (ses effets sur la santé humaine) ;
- la pollution atmosphérique (ses effets sur l'écosystème) ;
- les ressources hydrauliques (leurs effets sur l'écosystème) ;
- la biodiversité et l'habitat ;
- les forêts ;
- la pêche ;
- l'agriculture ;
- et le changement climatique.

Ces différentes catégories de politiques indiquent la performance et le progrès en deux groupes d'objectifs qui sont : la santé environnementale et la vitalité de l'écosystème. Chaque indicateur est associé, soit à un point relatif à la santé environnementale, soit à la soutenabilité de l'écosystème.

¹ En anglais : Environmental Performance Index.

² Environmental Soutenability Index, ESI.

³ La méthodologie est consultable sur le site internet : <http://epi.yale.edu>.

Après avoir analysé les données relatives aux 132 pays retenus dans le cadre de l'étude, la France occupe la 6^e place avec un score de 69/100, devancée par la Suisse, la Lettonie, la Norvège, le Luxembourg et le Costa Rica. Les scientifiques du Center for Environmental Law and Policy de l'Université de Yale ont trouvé que les Français faisaient beaucoup plus d'efforts que certains pays européens et nord-américains dans la préservation de la santé environnementale et le maintien de la vitalité de l'écosystème. Les différents classements de la France relatifs aux dix politiques environnementales que nous analyserons sont présentés dans le tableau suivant.

Tableau sur le classement de la France⁴

Level of Aggregation	Performance		Performance Score with Trend Shading			Pilot Trend Results	
	Score	Rank	0	50	100	Score (-50 to 50)	Rank
Environmental Performance Index	69.0	6				11.0	19
Environmental Health	98.9	15				11.4	73
Air (Effects on Human Health)	99.5	46				25.0	7
Environmental Burden of Disease	98.0	11				10.2	93
Water (Effects on Human Health)	100.0	1				0.0	84
Ecosystem Vitality	56.2	32				10.7	13
Agriculture	52.4	64				22.4	26
Air (Ecosystem Effects)	54.9	38				10.8	64
Biodiversity and Habitat	80.8	31				31.1	10
Climate Change	44.6	65				18.6	30
Fisheries	32.2	29				0.4	47
Forests	85.4	55				-7.3	55
Water Resources (Ecosystem Effects)	30.7	70				-34.7	70

1- Santé environnementale

Après le croisement des données relatives à l'analyse de la santé environnementale, trois politiques ont été examinées. Il s'agit des effets, sur la santé humaine, de l'air, des agents pathogènes présents dans la nature ainsi que de l'eau. Sur l'ensemble du point relatif à la santé environnementale, la France occupe la 15^e place (98,8/100).

Contrairement aux idées souvent véhiculées, les Français peuvent se réjouir de la qualité de l'eau en France qui est considérée comme excellente et qui est classée au 1^{er} rang mondial (100/100). Dans ce classement, les scientifiques de l'université américaine de Yale démontrent que la France se situe au même niveau que l'Allemagne, les Etats Unis et la Grande-Bretagne, qui enregistrent le même score. L'impact de l'eau sur la santé a été apprécié à travers les données recueillies sur la politique d'accès à l'eau potable et la politique d'accès à l'assainissement. C'est en Europe occidentale et en Amérique du Nord qu'on trouve les meilleures performances dans ce domaine.

⁴ Environmental Performance Index (University of Yale – USA), <http://epi.yale.edu>,

L'analyse de la qualité de l'air et son impact sur la santé humaine permet à la France d'obtenir une note de 99,5 sur 100 et de se hisser à la 46^e position. Dans ce classement, la France est devancée par l'Allemagne, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis qui se retrouvent à la première place ex aequo avec 100 sur 100. Cette performance est appréciée à travers le niveau de pollution de l'air intérieur d'une part, et d'autre part à travers la présence des particules dans l'air. Les meilleures performances dans ce domaine ont été observées en Europe occidentale et en Amérique du Nord.

Concernant l'impact de la présence des agents pathogènes sur la santé humaine, les scientifiques de l'université américaine de Yale ont classé la France à la 11^e position (98/100). La France se classe 11^e ex aequo avec l'Allemagne et devance la Grande-Bretagne (19^e) et les Etats-Unis d'Amérique (26^e). Les meilleurs scores concernant la présence des agents pathogènes dans la nature sont mis en évidence dans les pays de l'Europe de l'Ouest et en Amérique du Nord.

2- La vitalité de l'écosystème

En ce qui concerne la vitalité de l'écosystème, les scientifiques de l'université américaine de Yale ont accordé une note totale de 56,2 sur 100 à la France la classant à la 32^e place juste derrière l'Allemagne (31^e). La vitalité de l'écosystème comprend les politiques relatives à l'agriculture, aux effets de l'air sur l'écosystème, à la biodiversité et l'habitat, au changement climatique, aux forêts, à la pêche et aux ressources hydrauliques.

Après analyse des données, l'agriculture française a été classée par les scientifiques de l'université américaine de Yale à la 64^e place (52,4/100). Contrairement aux idées reçues sur les pollutions occasionnées par l'agriculture française, la politique agricole française a été reconnue moins nocive sur la vitalité de l'écosystème que l'agriculture allemande (83^e) ou l'agriculture britannique (92^e). Elle est en revanche devancée par l'agriculture américaine (55^e). Les politiques mesurées sont celles relatives aux subventions agricoles et la régulation des pesticides. Les meilleurs scores dans ce domaine sont réalisés par les pays d'Afrique subsaharienne et d'Amérique latine.

En analysant l'impact de la qualité de l'air en France sur la vitalité de l'écosystème, les scientifiques de l'université américaine de Yale, ont classé la France à la 38^e place (54,9/100). La France devance cette fois-ci les Etats-Unis (92^e) ou la Grande-Bretagne (43^e), mais se retrouve derrière l'Allemagne (29^e). Les politiques concernées par l'impact de l'air sur la vitalité de l'écosystème sont celles qui mesurent la quantité des émissions de dioxyde de soufre par habitant et par rapport au produit intérieur brut. Les meilleurs scores dans ce domaine ont été mis en évidence dans les pays africains.

En ce qui concerne l'impact de la biodiversité et l'habitat sur la vitalité de l'écosystème, les scientifiques de l'université américaine de Yale ont classé la France à la 31^e place (80,8/100). La France est devancée par l'Allemagne et la Grande-Bretagne qui occupent la 1^e place ex aequo. Elle devance en revanche les Etats-Unis (48^e). Les politiques concernées par cette mesure sont celles relatives à la protection du biome, à la protection marine et à la protection de l'habitat essentiel. Les meilleurs classements sont réalisés par les Etats européens et ceux de l'Afrique subsaharienne.

L'analyse de l'impact du changement climatique sur la vitalité de l'écosystème, dans le cadre de cette même étude, classe la France à la 65^e place (44,6/100). La politique française en faveur du changement climatique a été jugée meilleure que celle de l'Allemagne (97^e), que celle de la Grande-Bretagne (89^e) ou celle des Etats-Unis (121^e). Les politiques concernées par la mesure de cette performance sont celles relatives aux émissions de CO2 par habitant, du CO2 par rapport aux produits intérieurs bruts et du CO2 produit pour générer l'électricité et la politique des énergies renouvelables. Les meilleures performances ont été remarquées dans les Etats de l'Afrique subsaharienne et certains pays de l'Amérique du sud.

L'analyse de l'impact de la politique de pêche française sur la vitalité de l'écosystème a permis aux scientifiques de l'université américaine de Yale de classer la France à la 29^e place (32,2/100). La politique de la pêche française a été jugée meilleure que celle de l'Allemagne (104^e), celle de la Grande-Bretagne (98^e) ou celle des Etats-Unis (92^e). Cette performance mesure, d'une part la politique de conservation côtière face à la pression de la pêche, et d'autre part la politique de gestion de la surexploitation des stocks des poissons. Dans ce registre, selon l'étude, les meilleures performances sont réalisées dans les pays du sud en général.

L'analyse sur la politique des forêts et son impact sur la vitalité de l'écosystème a permis de classer la France à la 55^e place (85,4/100). Dans ce classement la Grande-Bretagne (53^e) devance légèrement la France. Les Etats-Unis se positionnent à la 72^e place et l'Allemagne à la 103^e place. Si la politique forestière de la France est jugée meilleure que celle des Etats-Unis et celle de l'Allemagne, les autorités françaises doivent par contre fournir des efforts pour rattraper, voire dépasser la Grande-Bretagne. Les politiques concernées dans la mesure de cette performance sont celles relatives à la déforestation, au changement de la couverture forestière, et à la variation du stock forestier. Les meilleurs politiques en la matière sont remarquées en Europe, en Asie et en Amérique du Nord.

La politique des ressources en eaux et leurs impacts sur la vitalité de l'écosystème ont également été au centre de l'analyse des scientifiques de l'université américaine de Yale. La France occupe dans ce classement la 70^e place (30,7/100). Elle y est devancée par l'Allemagne (64^e) et la Grande-Bretagne. Elle devance cependant les Etats-Unis (104^e). La mesure de cette performance est relative au changement observé dans la qualité d'eau. Les meilleurs scores ont été mis en évidence en Afrique centrale.

Après analyse de l'ensemble des politiques examinées dans le rapport, il ressort que la France, en se classant à la sixième place mondiale, devance toutes les puissances économiques mondiales membres du conseil de sécurité des Nations Unies ou du G8. Face aux critiques d'une partie importante de l'opinion publique française, qui s'adonne à des comparaisons sur des sujets précis avec certaines puissances voisines, la performance environnementale globale, vue par les scientifiques de l'université américaine de Yale, tempore le sentiment d'inaction ou de culpabilité qu'on veut faire porter aux politiques en France. Pour plus d'exemplarité, cette place doit être conservée et améliorée par des efforts sur les indicateurs ayant surtout un impact positif sur la vitalité de l'écosystème. Un des moyens d'améliorer et de donner une meilleure visibilité à la politique environnementale française est l'affichage environnemental des produits de grande consommation.